

Société | Lutte contre la pauvreté : « Un plan ambitieux qui demande à être concrétisé » selon les Apprentis d'Auteuil



C'est en tant qu'opérateur de terrain, « chaque jour témoin des ravages de l'isolement social, de la précarité sous toute ses formes (monétaire, alimentaire...) » qu'Appentis d'Auteuil, Fondation catholique reconnue d'utilité publique, engagée sur la prévention et de la protection de l'enfance, à travers la mise en place de programmes d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion des jeunes et de leur famille a réagit ce 18 septembre au « Plan pauvreté » dévoilé jeudi dernier par le Président Macron. Une réaction dans l'ensemble positive relevant « prise de conscience républicaine » sur ce sujet, même si quelque point de prudence sont aussi rappelé tel l'accompagnement à la parentalité ou plus globalement la nécessité d'une mise en œuvre rapide des moyens concrets et opérationnels, liés à ses annonces.

Première raison de satisfaction : **les mesures concernant la petite enfance**, « qui vont permettre aux parents, sur l'ensemble du territoire, et en particulier dans les communes défavorisées, d'accéder à des modes de garde et retrouver le chemin de l'insertion. Donner le choix aux parents de modes de garde différenciés sera une véritable avancée et permettra de traiter simultanément deux problèmes : accompagner les parents dans leur mission éducative pour favoriser le développement de leur enfant, et les ramener vers l'emploi. En ce sens, le passage du nombre de crèches à vocation d'insertion professionnelle de 40 à 300 d'ici 2020 est un signal positif. », estime la Fondation.

Satisfaction aussi quant à l'annonce de **l'accompagnement obligatoire jusqu'à 21 ans** des jeunes sortants des dispositifs de la protection de l'enfance sans solution. « Cette annonce met enfin un terme à la situation dramatique de ces jeunes en grande vulnérabilité, sur laquelle Apprentis d'Auteuil interpelle les pouvoirs publics depuis de nombreuses années. Les modalités de la contractualisation entre l'Etat et les départements permettront – dans la réalité et au plus vite – de rendre cette annonce opérationnelle. » Pour ce faire, consciente que les budgets des départements sont limités, la Fondation estime et suggère que « les mesures « jeunes majeurs » seront réellement mises en place si en parallèle les départements réduisent d'autres dépenses notamment en réfléchissant à des mesures alternatives aux placements ».

Du côté des points positifs, encore : **l'obligation de formation jusqu'à 18 ans** « qui devrait permettre de trouver enfin une solution pour les jeunes qui ne sont ni à l'école ni en formation ni en emploi », tout en réaffirmant que

« jusqu'à 18 ans et au-delà, pour tous ces jeunes sans solution, une véritable insertion sociale et professionnelle doit passer par un accompagnement éducatif et social de qualité. » Pour autant la Fondation souligne : « Nous attendons les propositions et les modalités de déploiement de cette mesure : cette obligation relève en effet des moyens qui seront déployés pour la mettre en oeuvre ».

"Faire de ce plan une réalité et une réussite au plus vite"

Si la Fondation appelle globalement à la mise en oeuvre de moyens opérationnels rapides au-delà des annonces, tout en promettant la mobilisation de ses équipes éducatives « pour faire de ce Plan une réalité et une réussite au plus vite », quelques oublis ou remarques sont aussi pointés par la Fondation.

« Nous déplorons que **l'accompagnement à la parentalité**, de manière transversale, n'ait pas fait l'objet de mesures plus spécifiques. Levier essentiel de prévention des difficultés (placement, précarité, ruptures...), l'accompagnement des familles mérite d'être renforcé tout au long du parcours de vie du jeune, et en particulier à tous ses moments charnière »

Deux autres points de vigilance sont également relevés. D'une part : « **les Outre-Mer** doivent faire l'objet d'une attention particulière au vu des spécificités de leurs territoires et de l'urgence de la situation de la jeunesse ultramarine. » et d'autre part, du point de vue de **la Gouvernance** de ce Plan, la Fondation rappelle le caractère « incontournable » de la participation active des personnes concernées. Des modalités de leur participation à la gouvernance qui doivent être « impérativement être précisées ». Pour les Apprentis d'Auteuil, « il est, en effet, primordial de changer de regard sur les personnes les plus précaires et de placer leur dignité au centre de la préoccupation de tous, en les associant pleinement aux décisions qui les concernent. »



Solène Méric

*Crédit Photo : Apprentis d'Auteuil
Publié sur aqui.fr le 19/09/2018
[Url de cet article](#)*